

Règlement concours photo

« Mon prof de français est génial ! »

1. Ce concours est organisé par le comité national organisateur de l'événement « Le Jour du prof de français » en Pologne.
2. Ce concours est ouvert à tous les apprenants de français en Pologne (écoles primaires, secondaires, universités, alliances françaises, instituts français, toute autre institution dans laquelle le français est enseigné).
3. La participation au concours est gratuite.
4. Une seule photo en couleur ou en noir et blanc par participant est acceptée.
5. Les transformations photographiques sont acceptées.
6. L'œuvre doit être créée exclusivement par le candidat et doit concerner un professeur de français/ de discipline non linguistique enseignée en français de son établissement.
7. Seules seront acceptées les photos numériques au format JPEG aux dimensions d'au moins 2500 pixels pour le plus grand côté et d'une résolution de 300 dpi.
8. Votre photo numérique doit être obligatoirement envoyée avec le formulaire d'inscription fourni avec ce règlement. Le candidat s'engage à remplir ce formulaire (titre de la photo, phrase pour accompagner la photo...) et à demander l'accord des acteurs de la photo (professeur, autres élèves du groupe classe) pour sa diffusion.
9. L'ensemble des documents (photo + formulaire d'inscription) doit être envoyé à sylvie.mauray@institutfrancais.pl
10. La date de clôture d'envoi est fixée au **16 novembre 2021**.
11. Le jury est souverain dans le choix des photos retenues, sur la base des critères suivants : respect du thème, composition de la photographie, impact visuel, qualité technique.
12. Les décisions du jury sont sans appel.
13. Les résultats seront rendus publics le 26 novembre et publiés le 27 novembre 2020.
14. Les prix seront remis aux lauréats et à leurs professeurs à l'occasion de la Journée du professeur de français ou envoyés dans les établissements scolaires des lauréats.
15. La participation au concours implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement. L'organisateur du concours se réserve le droit de résoudre sans appel n'importe quelle situation non prévue dans le présent règlement.

Jury : Le jury sera composé de membres du comité national organisateur de l'événement « le Jour du prof de français ».

Prix : Quatre prix seront attribués. Des prix seront également attribués aux enseignants photographiés.

Exposition et publication : Les travaux photographiques des lauréats seront dévoilés et présentés lors de la finale nationale de la Journée du prof de français le 26 novembre 2020. Les photos primées seront publiées sur les sites Internet et les pages Facebook des membres du comité organisateur et éventuellement sur le site international de l'événement.